Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Bac Pro OTM

Économie et droit

Session 2022 • Code sujet : **2206-ECODROI 1** • Durée : **2 h** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Intervention de l'État, précarité et mesures du plan de relance (4 questions) **Page 3**

2. Le soutien aux entreprises et la création d'emplois durables (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprootm.fr/assets/annales/bac-pro-otm/E1 - Économie-droit/2022/Bac Pro OTM - E1 - Économie-droit - Session 2022 - 1-Sujet.pdf

1. Intervention de l’État, précarité et mesures du plan de relance

À partir du cas d’Alice Cosmétique, entreprise de cosmétiques bio touchée par la crise sanitaire, le candidat étudie trois documents sur les aides de l’État, l’aggravation de la précarité et le plan de relance. Il mobilise ces supports et ses connaissances pour expliquer les mesures de soutien à l’investissement et la priorité donnée à l’emploi des jeunes.

Question 1. Résumer en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1 sur l’intervention économique de l’État français dans la gestion de la crise sanitaire du Covid-19.

1. L’État annonce 110 milliards d’euros d’aides et garantit jusqu’à 300 milliards d’euros de prêts aux entreprises.
2. Le chômage partiel, doté de 24 milliards d’euros, vise à préserver les emplois et les revenus.
3. Des fonds soutiennent les entreprises stratégiques et les très petites entreprises.
4. Des prêts directs, des avances remboursables et des reports de charges aident les entreprises à faire face à leurs difficultés financières.
5. Les salariés arrêtés ou gardant leurs enfants bénéficient d’indemnités.
6. Les hôpitaux et les soignants reçoivent des primes, du matériel et des moyens supplémentaires.
7. Des aides exceptionnelles sont accordées aux ménages modestes.
8. Les fonctionnaires poursuivant leur mission malgré le confinement peuvent aussi recevoir une prime.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’État soutient les entreprises, les salariés, les soignants et les ménages pour limiter les conséquences économiques et sociales de la crise.

Question 2. Identifier les idées essentielles du document 2 sur la manière dont la crise sanitaire a aggravé la précarité.

La crise sanitaire a aggravé les inégalités et la pauvreté. Elle a empêché certaines personnes précaires de sortir de leurs difficultés et fait basculer d’autres personnes dans la pauvreté, notamment des salariés et indépendants en situation fragile.

- Les pertes de revenus ont touché un quart des ménages et 35 % des 10 % les plus modestes. Environ 300 000 emplois ont été détruits entre décembre 2019 et décembre 2020.
- Les étudiants ont aussi été durement touchés, alors que 21 % des 18-29 ans étaient déjà pauvres avant la crise.
- L’isolement, les difficultés d’accès aux services dématérialisés et les risques d’endettement, de chômage et de décrochage scolaire peuvent prolonger ses effets.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La crise a accru la pauvreté, les pertes d’emploi et les inégalités, touchant particulièrement les personnes précaires, les ménages modestes et les jeunes.

À l'aide des documents et de vos connaissances

Question 3.1. Expliciter l'expression soulignée dans le document 3 : « 600 M€ pour soutenir l'investissement dans 5 secteurs stratégiques dont l'agroalimentaire ».

Les 600 millions d'euros constituent une enveloppe totale destinée à soutenir des investissements dans cinq secteurs considérés comme stratégiques pour l'économie française, parmi lesquels l'agroalimentaire. L'aide encourage les entreprises concernées à investir, par exemple dans des équipements, la modernisation ou le développement de leur activité. L'objectif est de renforcer leur capacité de production et leur compétitivité, de soutenir l'activité et de préserver ou créer des emplois. Il ne s'agit pas de 600 millions d'euros attribués à chacun des cinq secteurs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une enveloppe totale de 600 millions d'euros soutient l'investissement dans cinq secteurs stratégiques, dont l'agroalimentaire.

Question 3.2. Expliquer pourquoi l'emploi, et en particulier celui des jeunes, est l'une des priorités du plan de relance, en justifiant la réponse.

L'emploi est prioritaire car la crise a entraîné des pertes d'activité et la destruction de 300 000 emplois entre décembre 2019 et décembre 2020. Les jeunes sont particulièrement vulnérables : avant la crise, 21 % des 18-29 ans étaient pauvres, et l'accès au premier emploi peut être fragilisé par le ralentissement des embauches.

- 7,6 milliards d'euros soutiennent l'activité partielle de longue durée et la formation des salariés.
- 3,8 milliards d'euros stimulent l'embauche des jeunes en CDI, en CDD d'au moins trois mois ou en alternance.
- Le plan finance aussi la formation aux métiers d'avenir, les compétences et la digitalisation de la formation.

Les aides à l'apprentissage complètent ces mesures en réduisant le coût d'embauche pour les entreprises.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le plan soutient l'emploi pour limiter le chômage et la précarité des jeunes, grâce aux aides à l'embauche, à l'apprentissage et à la formation.

2. Le soutien aux entreprises et la création d’emplois durables

Le candidat répond à la question posée par Alice Cresp en s’appuyant sur ses connaissances et le dossier documentaire. Il rédige un argumentaire suivant le plan imposé, qui traite du niveau d’emploi, de la création de richesses, de la précarité, du soutien aux entreprises et des perspectives pour les salariés et les jeunes.

Question Écrit structuré. À l’aide de vos connaissances et du dossier joint, rédiger une réponse structurée et argumentée à la question : « La politique de soutien aux entreprises en matière d’emplois favorise-t-elle la création d’emplois durables ? » Dans l’introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan. Développer : 1) maintenir un niveau d’emploi, une priorité pour l’État, avec a) la création de richesses et b) la lutte contre la précarité ; 2) proposer une politique économique incitative, avec a) le soutien aux entreprises et b) le maintien de perspectives pour les salariés et les jeunes. Dans la conclusion, répondre de manière synthétique à la problématique.

Introduction. Un emploi durable est stable et s’inscrit dans le temps. L’État soutient l’activité et l’embauche : ces aides favorisent-elles des emplois pérennes ? Nous examinerons leur rôle et leurs limites.

1. Maintenir l’emploi. a) Les entreprises créent des richesses et des emplois. L’activité partielle et les aides d’urgence ont freiné les licenciements. **b)** La crise a néanmoins détruit 300 000 emplois en 2020 et fragilisé les travailleurs précaires, notamment les jeunes.

2. Inciter à embaucher. a) Baisses d’impôts, aides à l’investissement et prêts garantis soutiennent les entreprises. **b)** Le plan finance aussi l’activité partielle, la formation et le recrutement des jeunes en CDI, CDD ou alternance. Ces mesures facilitent l’insertion, mais ne garantissent pas la stabilité de chaque poste.

Conclusion. Le soutien public favorise l’emploi durable si l’activité se pérennise et les embauches sont stables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les aides publiques soutiennent l’emploi et favorisent l’insertion, mais ne garantissent pas à elles seules des emplois durables.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'économie et droit du baccalauréat professionnel, session 2022, porte le code 2206-ECODROI 1, dure 2 h et a un coefficient 1. À partir du cas d'Alice Cosmétique et de documents sur la crise sanitaire et le plan de relance, elle évalue l'analyse documentaire et la capacité à argumenter sur le rôle de l'État, la précarité et la création d'emplois durables.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'État soutient entreprises et salariés par des aides, des prêts garantis, l'activité partielle et des reports de charges.
- La crise sanitaire a aggravé les inégalités, les pertes de revenus et les difficultés des personnes déjà en situation précaire.
- Le plan de relance combine aides à l'embauche, activité partielle et formation pour soutenir l'emploi des jeunes et des salariés.
- Un emploi durable suppose d'examiner sa stabilité et les perspectives offertes, et pas seulement l'aide à l'embauche.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le document 1, regrouper les mesures par bénéficiaires et objectifs, en sélectionnant les informations essentielles.
- Pour le document 2, distinguer les effets sur l'emploi, les revenus, les jeunes et les personnes déjà précaires.
- Pour les questions 3.1 et 3.2, utiliser les documents et apporter des connaissances pertinentes.
- Dans l'écrit structuré, suivre le plan, argumenter chaque sous-partie et répondre clairement à la problématique en conclusion.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment résumer efficacement le document 1 ?

Repérez les bénéficiaires et regroupez les mesures selon leur objectif : soutenir les entreprises et les salariés, aider les ménages modestes et accompagner les soignants. Reformulez les informations importantes en 8 à 10 lignes, sans recopier l'infographie.

Q : Que signifie soutenir l'investissement dans des secteurs stratégiques ?

Cela signifie consacrer des fonds à des projets d'investissement dans des secteurs jugés importants pour l'économie. Pour expliquer l'expression, précisez le montant indiqué, le nombre de secteurs concernés et l'agroalimentaire comme exemple.

Q : Comment gérer les deux heures et le barème est-il précisé ?

Le sujet prévoit deux heures, mais ne précise ni répartition du temps ni barème par question. Organisez votre travail pour traiter les quatre questions documentaires puis rédiger l'écrit structuré, en gardant un temps de relecture.

Q : Quels critères respecter dans l'écrit structuré ?

Suivez le plan proposé, explicitez les concepts essentiels et appuyez vos arguments sur le dossier et vos connaissances. La conclusion doit répondre à la problématique. Le sujet n'indique pas de grille détaillée de notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprootm.fr/assets/annales/bac-pro-otm/E1 - Économie-droit/2022/Bac Pro OTM - E1 - Économie-droit - Session 2022 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro OTM : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.